



Conseil municipal d'Ottawa

24 février 2021

Par participation électronique

10 h

Suite à donner aux éléments approuvés par les comités en vertu des pouvoirs qui leur sont délégués

Comité des services communautaires et de protection

Voici, à titre d'information, la liste des éléments que le Comité des services communautaires et de protection a approuvée en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, à sa réunion du 18 février 2021:

ENTENTES DE RESPONSABILISATION AVEC LE RÉSEAU LOCAL
D'INTÉGRATION DES SERVICES DE SANTÉ DE CHAMPLAIN (RLISS)

ACS2021-CSS-GEN-0004

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires et de protection approuve les Déclarations de conformité pour 2020, exigées aux termes de l'Entente 2019-2022 sur la responsabilité en matière de services liés aux soins de longue durée – foyers multiples et de l'Entente multisectorielle 2019-2022 sur la responsabilité en matière de services, comme le précise le présent rapport.

ADOPTÉE

UN PLAN POUR LES MODÈLES DE SOINS NOVATEURS POUR LES
FOYERS DE SOINS DE LONGUE DURÉE MUNICIPAUX

ACS2021-CCS-CPS-0003

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil municipal d'approuver une demande au personnel de présenter au Comité et au Conseil un plan pour un changement de culture transformateur (basé sur les modèles de soins novateurs, comme le modèle Butterfly) d'ici le deuxième trimestre de 2021.

REEMPLACÉE par la motion suivante :

Motion

Motion du vice-président K. Egli

ATTENDU QUE la pandémie de COVID-19 a mis en lumière les problèmes au sein du système de soins de longue durée;

ATTENDU QUE ces problèmes ne datent pas d'hier et existaient bien avant le début de la pandémie. Maintenant plus que jamais, le système doit changer pour assurer la sécurité, le confort, la dignité et la qualité de vie des personnes résidant dans les foyers de soins de longue durée;

ATTENDU QUE la pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance d'avoir des établissements de soins de longue durée de qualité, et que la Ville d'Ottawa administre quatre foyers du genre;

ATTENDU QUE le Comité des services communautaires et de protection reconnaît qu'en raison de la pandémie de COVID-19, les foyers de soins administrés par la Ville doivent modifier leurs priorités et concentrer leurs efforts sur la prévention des éclosions, l'endiguement du virus et la mise en place de directives en évolution, ce qui a mis beaucoup de pression sur nos ressources lors de l'intervention d'urgence;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE la recommandation suivante, dans sa version modifiée, soit approuvée :

Que le Comité des services communautaires et de protection demande au personnel de présenter un Cadre stratégique de soins aux personnes

atteintes de démence au Comité et au Conseil pour les foyers de soins de longue durée qui mettra l'accent sur des modèles de soins novateurs pour les cas de démence d'ici le T4 2021.

ADOPTÉE

INSTRUCTIONS AU PERSONNEL

Que l'on demande au personnel d'envoyer au Comité une note de service précisant les ressources, le financement et les circonstances nécessaires pour réussir la mise à l'essai d'un modèle de soins comme le modèle Butterfly décrit dans le présent rapport.

Commission du transport en commun

Voici, à titre d'information, la liste des éléments que la Commission du transport en commun a approuvée en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, à sa réunion du 5 février 2021:

Révision de l'approbation du plan d'implantation – 1, rue Rideau

ACS2021-PIE-EDP-0006

Rideau-Vanier (12)

Recommandation du rapport

Que le Comité de l'urbanisme approuve une révision de la demande de réglementation du plan d'implantation visant à permettre la construction d'une annexe au Château Laurier, situé au 1, rue Rideau, comme l'exposent en détail les documents 5 et 6.

ADOPTÉE par un vote de neuf voix affirmatives contre un voix négative, ainsi réparties :

VOIX AFFIRMATIVES (9) : Conseillers L. Dudas, A. Hubley T. Tierney, J. Leiper, C. Kitts, S. Moffatt, Vice-président G. Gower, présidente J. Harder

VOIX NÉGATIVE (1) : Conseiller R. Brockington

Commission du transport en commun

Voici, à titre d'information, la liste des éléments que la Commission du transport en commun a approuvée en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, à sa réunion du 17 février 2021:

MESURE DU RENDEMENT D'OC TRANSPO ET RAPPORTS

ACS2021-TSD-TS-0002

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Que la Commission du transport en commun approuve les mesures du rendement et la structure de rapport décrites dans le présent rapport.

ADOPTÉE avec les INSTRUCTIONS SUIVANTES AU PERSONNEL (G. Gower) :

Que l'on demande au personnel de consulter les membres de la Commission du transport en commun; d'examiner les mesures de rendement relatives à la sécurité qui pourraient être incluses dans les rapports semestriels à la Commission du transport en commun, et d'en recommander de nouvelles; et de rendre compte de ces recommandations à la prochaine réunion de la Commission du transport en commun.

INSTRUCTIONS AU PERSONNEL (R. Brockington) :

Que l'on demande au personnel d'ajouter les éléments suivants comme indicateurs de fiabilité :

Sous deux sections distinctes : « **Train** » et « **Autobus** »

Avec trois informations : « **À l'heure** », « **En retard** » et « **Annulé** »